

Comité Social Territorial du 20 janvier 2026 **RELEVÉ DES AVIS**

[Lien vers les rapports](#)

Affiché et diffusé le 21/01/2026

REPRESENTANTS DE L'AUTORITE TERRITORIALE

POUR LA MÉTROPOLE :

Titulaires : Mme Emmanuelle ROUSSET, Mme Catherine ROUX (*excusée*), Mme Laurence QUINAUT (*excusée*), M. Johan THEURET, M. Quentin HEREL, M. Arnaud BAULIEU, M. Erwan CADRAN, Mme Aurore RAMAUGE (*excusée*), M. Gildas LE GUERNIGOUE (*excusée*).

Suppléants : M. Sébastien GUERET (*excusé*), Mme Claudie RENAULT (*excusée*), M. Jean-François DAVID (*excusé*), M. Boris GUEGUEN (*excusé*), Mme Corinne GALODÉ, Mme Régine GÉRARD (*excusée*), Mme Réjane GUYOMARD-BELHOMME (*excusée*), Mme Emmeline NICOLAS, Mme Rozenn LE PROUD HOM.

POUR LA VILLE DE RENNES ET SON CCAS :

Titulaires : M. Cyrille MOREL, Mme Gaëlle ROUGIER, M. Christophe FOUILLERE (*excusé*), Mme Muriel CONDOLF-FEREC (*excusée*), M. Yannick NADESAN (*excusé*), Mme Danièle FOURDAN (*excusée*).

Suppléants : M. Arnaud LAURANS, M. Alexandre PAPION-LE-HIR (*excusé*), M. Marc DELAUNAY, M. Charles GAUTHIER, Mme Isabelle MORILLON, M. Nicolas GAUVAIN.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Élus CFDT : Titulaires : M. Dominique MILLET (*excusé*), Mme Violaine POUBANNE, M. Raphaël DE CORTES, M. Olivier BARBET, M. Joakim LE GUENNEC (*excusé*),
Suppléants : M. Stéphane LALLIER, Mme Géraldine GUENNEUGUES (*excusée*), M. Benoît HOUILLOT (*excusé*), M. Patrick BOULAT, M. Stéphane ROBERT.

Élus FO : Titulaires : M. Jérôme JOURDAN, Mme Fabienne LE GOFF (*excusée*), M. Christophe AUFFRET, Mme Véronique COLOMBEL (*excusée*).
Suppléants : M. Denis LOISEAU (*excusé*), Mme Christèle TOUZET (*excusée*), M. Yves MARTIN (*excusé*), Mme Laurence GUERIN.

Élus SUD : Titulaires : Mme Magali REDOUTE, M. Stéphane MORANDEAU, Mme Virginie BARROIS, Mme Magali FERLICOT.
Suppléants : M. Axel LE PAGE (*excusé*), Mme Laurence DELORME (*excusée*), M. Didier LEBRETON, M. Paul MERCERE RUBION (*excusé*).

Élus CGT : Titulaires : M. Philippe CHAVROCHE, M. Frédéric MICHEAU (*excusé*).
Suppléants : Mme Nathalie BOUGUET (*excusée*), M. Ludovic BOURGEAULT.

INFORMATIONS PRÉALABLES

Pour le syndicat CFDT, messieurs Dominique MILLET et Joakim LE GUENNEC sont respectivement remplacés par messieurs Stéphane LALLIER et Patrick BOULAT. FO ne dispose que de 3 voix délibératives. Pour le syndicat CGT, monsieur Frédéric MICHEAU est remplacé par monsieur Ludovic BOURGEAULT.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Mme ROUSSET (vice-présidente déléguée aux Ressources Humaines et au Dialogue Social) profite de son dernier CST pour adresser tous ses vœux aux membres de l'instance et fait le souhait que la démocratie et les valeurs du service public portées par tous puissent se décliner cette année. Elle invite à l'engagement collectif et à être attentif aux plus fragiles. Elle remercie enfin les organisations syndicales pour leur engagement.

Mme POUBANNE (CFDT) résume pour ce 1^{er} CST de l'année et le dernier du mandat tous les moments marquants et chantiers : crise sanitaire, réforme des 1607h, fin du CASDEC et déploiement du CNAS, pouvoir d'achat, charge de travail des cadres et mise en place des 39h, réduction de la pénibilité notamment à la DEE, accords collectifs PSC, RIFSEEP, double labellisation égalité professionnelle et lutte contre les discriminations, programme d'animation managériale, déprécarisation, insécurité liée au narcotrafic, contexte budgétaire et impact sur l'enveloppe renfort, RPS et souplesse horaire qu'il reste à travailler.

M. JOURDAN (FO) revient sur sa demande du CST précédent au sujet de la révision de la liste des métiers pénibles.

M. MORANDEAU (SUD) aborde le dernier épisode neigeux et les différences de traitement dans les directions, demande l'organisation d'une réunion de concertation à ce sujet et intervient sur la question de l'eau et sur la politique afférente menée au niveau national.

Mme REDOUTE (SUD) poursuit sur la répression syndicale vécue par un délégué syndical à Henin-Beaumont.

M. CHAVROCHE (UGICT-CGT) intervient au sujet des élections de 2026, municipales, sénatoriales et professionnelles, de la montée de l'extrême droite dont il faut barrer la route, le paritarisme et la présence d'élus qu'il souhaite au sein des instances, ses demandes d'accès à différents documents, l'épisode neigeux pour lequel il faut un protocole clair et les mobilisations à venir en 2026.

POINT 1 : DÉSIGNATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE

Monsieur Cyrille MOREL et madame Magali REDOUTÉ sont respectivement désignés comme secrétaire et secrétaire-adjointe de séance.

POINT 2 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL DU 19 SEPTEMBRE 2025 (AVIS)

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur le **procès-verbal du comité social territorial du 19 septembre 2025** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			

M. Olivier BARBET	X		
M. Stéphane LALLIER	X		
M. Patrick BOULAT	X		
Pour FO	3		
M. Jérôme JOURDAN	X		
M. Christophe AUFFRET	X		
Mme Laurence GUERIN	X		
Pour SUD	4		
Mme Magali REDOUTÉ	X		
M. Stéphane MORANDEAU	X		
Mme Virginie BARROIS	X		
Mme Magali FERLICOT	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2		
M. Philippe CHAVROCHE	X		
M. Ludovic BOURGEAULT	X		
TOTAL DES VOIX	14		

POINT 3A : PÔLE SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ CULTURE – DIRECTION DE LA CULTURE – LES CHAMPS LIBRES : AJUSTEMENT DE L'ORGANISATION (AVIS)

Les Champs Libres sont un établissement culturel situé à Rennes, qui regroupe le Musée de Bretagne, la bibliothèque et l'Espace des sciences. Depuis l'ouverture en 2006, les Champs Libres ont pour objectif de proposer des activités culturelles et éducatives variées à la population.

Depuis 2018, un chantier d'amélioration continue de l'organisation est engagé. Il s'est traduit par une réorganisation des services de la direction et plusieurs ajustements. Le Musée de Bretagne a lui aussi consolidé des postes « cœur de métier ».

Un diagnostic partagé par l'ensemble des services souligne un problème spécifique aux fonctions ressources, qui manque aujourd'hui de lisibilité et d'efficacité.

Les fonctions ressources, administratives et financières sont organisées actuellement de la manière suivante :

- Le service Ressources et moyens placé à la direction des Champs Libres
- La cellule administrative du Musée de Bretagne
- Les assistantes de la bibliothèque

La Direction des Champs Libres rassemblant à la fois des services opérationnels et des services supports, ces derniers ont été prioritairement positionnés en appui des autres services de la direction au détriment de leurs missions transversales en faveur de toutes les entités des Champs Libres.

Ce fonctionnement en silos, les forces centrifuges institutionnelles et culturelles, et un cadre relationnel parfois tendu, renforcent l'instabilité potentielle de l'organisation, malgré les nettes améliorations intervenues ces dernières années. Il apparaît donc nécessaire de procéder à une réorganisation.

Le principe de la réorganisation, et ses objectifs, ont été actés par le CODIR le 7 juillet 2025. Plusieurs réunions collectives et des entretiens individuels avec les agents directement concernés ont ainsi été organisées. L'état des lieux et la démarche ont été présentés aux organisations syndicales le 10 décembre en réunion Dircult-OS.

Il est proposé de faire évoluer l'organisation des fonctions ressources aux Champs Libres Cette évolution se fait à effectifs constants et repose sur des transferts de postes, des évolutions de missions et de positionnement des services :

- Transferts du musée de Bretagne vers le service Ressources et Moyens des Champs Libres :
 - o Transférer le poste de responsable de la cellule administrative du musée vers le service Ressources et Moyens des Champs Libres et le transformer en poste de responsable du pôle RH sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service Ressources et moyens des Champs Libres ;
 - o Transférer le poste de catégorie C de la cellule administrative du musée vers le service Ressources et Moyens, sans changement de missions, avec un rattachement hiérarchique à la responsable du service Ressources et Moyens.
- Transfert de la bibliothèque vers le service Ressources et Moyens des Champs Libres : Transférer le poste d'assistante RH de la bibliothèque vers le service Ressources et Moyens des Champs Libres, et de la positionner sous l'autorité hiérarchique du futur responsable du pôle RH du service Ressources et moyens.
- Évolutions de missions hors transferts de postes :
 - o Transférer les quelques missions RH de l'assistante de direction de la bibliothèque vers l'assistante RH de la bibliothèque qui intègre le service Ressources et Moyens des Champs Libres ;
 - o Transférer la responsabilité de la préparation du budget du Musée de Bretagne et son pilotage au responsable du pôle finances du service Ressources et moyens ;
 - o Reconfigurer le périmètre du poste de "Responsable du pôle Administration et RH" du service Ressources et Moyens en poste de "Responsable de l'administration et de la communication interne"
- Rattachement de 2 agents en charge de la régie au sein du service Ressources et Moyens au responsable du pôle Finances du service Ressources et Moyens (actuellement rattachés à la cheffe de service).
- Harmonisation des missions des assistantes de direction de la directrice générale, de la bibliothèque, et du Musée de Bretagne ;
- Dénomination nouvelle : service Ressources et Moyens des Champs Libres.

La mise en place de la nouvelle organisation interviendra au 1er juillet 2026.

Elle fera l'objet d'un bilan à l'issue de la première année de mise en œuvre.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'ajustement de l'organisation des Champs Libres :

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			5	
Mme Violaine POUBANNE			X	
M. Raphaël DE CORTES			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Stéphane LALLIER			X	
M. Patrick BOULAT			X	
Pour FO			3	
M. Jérôme JOURDAN			X	
M. Christophe AUFFRET			X	

Mme Laurence GUERIN			X	
Pour SUD	4			
Mme Magali REDOUTÉ	X			
M. Stéphane MORANDEAU	X			
Mme Virginie BARROIS	X			
Mme Magali FERLICOT	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX	4	2	8	

POINT 3B : PÔLE STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT AMÉNAGEMENT – DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT – SERVICE HABITAT : ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ GENS DU VOYAGE (AVIS)

Le Service Habitat de Rennes Métropole, rattaché à la Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat (DAUH), a entamé une refonte organisationnelle en 2024 pour adapter ses moyens aux ambitions du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). L'objectif est de trouver un équilibre opérationnel permettant une mise en œuvre fluide, cohérente et efficace de ce programme. Cette démarche a abouti à une structuration du service en six unités et à la redéfinition des missions et effectifs associés qui a été présentée au Comité Social Territorial en 2024. Toutefois, l'ajustement concernant l'unité Gens du voyage n'avait pu être finalisé dans l'attente d'arbitrages sur la répartition des compétences entre Rennes Métropole et les communes.

La compétence Gens du voyage se décline autour de la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage, du développement de solutions d'habitat adapté, du déploiement des actions socio-éducatives au niveau des communes, et du pilotage stratégique de l'unité et des politiques dédiées aux gens du voyage.

L'unité Gens du voyage, compte actuellement 5,25 ETP :

- 1 responsable d'unité Cat A,
- 1 technicien
- 1 agent de catégorie C
- 1 assistante (0,25 ETP) cat C
- 2 renforts CDD (1 agent C + 1 chargé de mission animation sociale Cat B)

Cette unité assure actuellement :

- La gestion directe de 6 aires.
- L'appui technique aux aires gérées par les communes ou le prestataire pour les terrains centraux Ville de Rennes
- L'accompagnement des communes sur les stationnements illicites.

Les enjeux et constats qui ont mené à la proposition d'une nouvelle organisation sont les suivants :

- Une surcharge opérationnelle structurelle préoccupante,
- Une montée en charge : passage de 6 à 15 aires d'accueil en gestion
- L'accès à l'habitat des familles en sédentarisation insuffisamment couvert,
- Animation sociale à renforcer

La réorganisation du service ayant été validée par le CST de novembre 2024, le travail s'est poursuivi pour l'unité Gens du Voyage. L'équipe a été régulièrement réunie autour de la Chef de service et de façon plus restreinte autour du Chef d'unité et les propositions sont issues d'une co-construction. L'organisation

proposée ainsi que les fiches de poste ont été élaborées conjointement afin de répondre au mieux aux nouveaux enjeux de l'équipe.

Ainsi, il est proposé :

- Le maintien du pilotage actuel de l'unité par le responsable d'unité recentré sur l'animation de la mise en œuvre de la compétence sur son volet stratégique, l'accompagnement des communes, et le développement de solutions d'habitat adapté.
- La création de deux postes à compter du 1er janvier 2026 :
 - o Un poste de technicien-gestionnaire d'aires d'accueil (Agent de maîtrise-P2) pour absorber l'augmentation du nombre d'aires gérées, renforcer les interventions techniques quotidiennes, et planifier les interventions externes.
 - o Un poste de chargé de mission d'animation sociale (catégorie A-P1) pour coordonner la mise en œuvre des actions socio-éducatives, accompagner les communes, mobiliser et animer le réseau de partenaires, et sécuriser l'obtention des subventions de l'État.

Ces propositions visent à améliorer la qualité d'intervention, à répondre aux obligations réglementaires, et à permettre un pilotage stratégique adapté pour l'unité Gens du voyage.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'évolution de l'organisation de l'unité Gens du voyage :

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			5	
Mme Violaine POUBANNE			X	
M. Raphaël DE CORTES			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Stéphane LALLIER			X	
M. Patrick BOULAT			X	
Pour FO			3	
M. Jérôme JOURDAN			X	
M. Christophe AUFFRET			X	
Mme Laurence GUERIN			X	
Pour SUD		4		
Mme Magali REDOUTÉ		X		
M. Stéphane MORANDEAU		X		
Mme Virginie BARROIS		X		
Mme Magali FERLICOT		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX		6	8	

POINT 3C : PÔLE INGÉNIÉRIE ET SERVICES URBAINS – DIRECTION DES DÉCHETS ET DES RÉSEAUX D'ÉNERGIE : RÉORGANISATION DU SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES (AVIS)

Le service Affaires Générales (SAG) est en charge des fonctions support au sein de la Direction des déchets et des réseaux d'énergie : Finances, Budgets, Marchés publics, Instances, Numérique et SIG, Affaires générales, Ressources humaines, Secrétariat.

Le service est composé d'un effectif de 8 agents :

- 1 agent de Catégorie A
- 3 agents de catégorie B
- 4 agents de catégorie C

Il assure par ailleurs ses missions en coordination étroite avec les Gestionnaires ou responsables administratifs et financiers ("RAF") répartis au sein des différents services de la direction.

Les évolutions d'organisation successives ont donné lieu à des diagnostics réguliers de la pertinence de l'organisation déconcentrée de ces fonctions. Elles ont toutes confirmé le choix d'une fonction administrative et financière déconcentrée en maintenant un niveau important de coordination et de supervision, assuré par le service affaires générales.

Les services administratifs supports de la direction sont confrontés à un accroissement de leur charge de travail ainsi qu'à une complexification de leurs missions. Par ailleurs plusieurs fonctions sensibles sont aujourd'hui fragiles et nécessitent d'être sécurisées.

Il est donc nécessaire de procéder à la réorganisation du service, dans un premier temps, afin de sécuriser les fonctions financières et comptables.

Cette réorganisation vise notamment à :

- Assurer la continuité de service sur le mandatement
- Venir en appui auprès de certains responsables administratifs et financiers
- Développer la fonction d'ingénierie financière et fiscale

La concertation de ce projet a été menée lors de plusieurs temps :

- Information de l'engagement d'une réflexion sur l'organisation : Réunion de direction et Réunion de service Affaires générales
- Recueil des éléments de contexte, attentes, propositions : Rendez-vous individuels avec chaque agent du service
- Présentation des premières pistes : Rendez-vous individuels avec chaque agent du service, présentation et échanges en réunion de service, Présentation et échanges en réunion de direction
- Présentation du projet actualisé : Réunion de service

Les constats et propositions sont compris et soutenus par le service ainsi que par les responsables des autres services, qui travaillent en proximité avec les agents du service Affaires générales.

Il est alors proposé :

- Création d'une unité « Finances – Redevance – Facturation » et positionnement d'une responsable d'unité, chargée du suivi budgétaire et comptable
=> transformation du poste actuel de Chargée d'affaires financières, juridiques et instances ; évolution du grade de Rédacteur vers le grade d'Attaché P1.
Proposition de prise de fonction et de transformation de poste effective dès janvier 2026 (à effectif constant).
- En période d'expérimentation, recrutement d'un renfort sur un poste d'Adjoint administratif et financier – exécution financière – redevances – mandatement (Catégorie C P3 – Adjoint administratif), pour assurer :

- Le remplacement à 50% de l'agent Adjoint administratif et financier – Réseaux de chaleur et redevance spéciale, en retraite progressive à 50% à compter de 2026 (remplacement indispensable sur les missions de facturation des réseaux de chaleur et de redevance spéciale, et sur l'exécution financière pour le périmètre des réseaux de chaleur)
- Des missions complémentaires à hauteur de 50% :
 - Mandatement
 - Exécution financière pour un périmètre complémentaire du service de collecte des déchets.

Lors de l'étude menée sur l'organisation du service, des besoins ont été établis portant sur d'autres périmètres. Au vu du travail en cours en matière de prospective RH, il est proposé de décaler tout projet d'organisation sur ces fonctions à l'année 2026 afin de prendre en compte les orientations issues de cette prospective.

Concernant les missions financières, il est proposé de réaliser un premier bilan de la nouvelle organisation en fin d'année 2026.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la réorganisation du service Affaires Générales :

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT			5	
Mme Violaine POUBANNE			X	
M. Raphaël DE CORTES			X	
M. Olivier BARBET			X	
M. Stéphane LALLIER			X	
M. Patrick BOULAT			X	
Pour FO			3	
M. Jérôme JOURDAN			X	
M. Christophe AUFFRET			X	
Mme Laurence GUERIN			X	
Pour SUD		4		
Mme Magali REDOUTÉ		X		
M. Stéphane MORANDEAU		X		
Mme Virginie BARROIS		X		
Mme Magali FERLICOT		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX		6	8	

POINT 3D : PÔLE INGÉNIÉRIE ET SERVICES URBAINS – DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC ET DES INFRASTRUCTURES : REDÉPLOIEMENT D'UN POSTE DU SERVICE MARCHÉS VERS LE SERVICE ETUDES ET APPUI CYCLE DE L'EAU (AVIS)

La Direction de l'Espace Public et des Infrastructures effectue des missions pour le compte de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole.

Elle réalise des opérations d'infrastructures et d'aménagement urbain en qualité de maître d'ouvrage. Elle assure par ailleurs des missions de conception technique et de suivi de l'exécution des travaux. Elle remplit également une mission d'expertise, d'animation et d'appui sur les problématiques autour de l'eau.

La Direction est constituée de 5 entités : Service Conduite d'Opérations, Service Maîtrise d'œuvre, Service Marchés Publics, Service Etudes et Appui cycle de l'Eau et Mission Administration et Budget. Elle compte 110 agents, dont 16 au Service Marchés et 7 au Service Etudes et Appui cycle de l'Eau.

Dans le contexte du changement climatique, les sujets liés à l'eau constituent une priorité pour la Collectivité. Il apparaît qu'un renfort pérenne est nécessaire pour le service.

Par ailleurs, au sein du service Marchés, un poste de gestionnaire a été gelé à l'été 2024, suite au départ d'une agente du service.

Les propositions ont fait l'objet d'échanges avec les agents lors des réunions régulières de chacun des deux services. Au sein du service Marchés, il apparaît que le gel du poste de gestionnaire depuis un an et demi ne pose pas de difficultés.

Il est alors proposé de transformer le poste de gestionnaire au sein du service Marchés (Rédacteur – parcours 2) en poste de chargé d'études au sein du service EAU (Ingénieur – parcours 2).

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur le redéploiement d'un poste du service Marchés vers le service Études et appui cycle de l'eau :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Stéphane LALLIER	X			
M. Patrick BOULAT	X			
Pour FO	3			
M. Jérôme JOURDAN	X			
M. Christophe AUFFRET	X			
Mme Laurence GUERIN	X			
Pour SUD			4	
Mme Magali REDOUTÉ			X	
M. Stéphane MORANDEAU			X	
Mme Virginie BARROIS			X	
Mme Magali FERLICOT			X	
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2			
M. Philippe CHAVROCHE	X			
M. Ludovic BOURGEAULT	X			
TOTAL DES VOIX	10		4	

POINT 4 : PÔLE INGÉNIÉRIE ET SERVICES URBAINS – DIRECTION DE LA VOIRIE – SERVICE PROPRETÉ ET FÊTES : ORGANISATION DE L'ASTREINTE PROPRETÉ ET TAGS (AVIS)

Suite au retour d'expérience sur la gestion des dégradations en marge de rassemblements, il est apparu un besoin récurrent et une demande politique de mettre en place une astreinte tags.

Actuellement, il existe une astreinte propreté mobilisant l'un des 3 techniciens du service propreté et des agents de propreté.

Quant à l'astreinte sécurité, elle est déclenchée pour événements exceptionnels (ex. rave party, manifestations...) ou météorologiques (ex. tempêtes, inondation...). L'astreinte est déclenchée en fin de journée pour la nuit, ou le vendredi soir pour le week-end.

Il a été demandé de compléter le dispositif avec une astreinte tags permettant de mobiliser des agents le week-end et les jours fériés pour l'enlèvement de tags injurieux ou sur des sites sensibles.

Certaines dispositions ont déjà été mises en œuvre dans l'urgence.

La mise en place de cette astreinte a été annoncée aux équipes en septembre 2025 et en décembre 2025 et est rentrée dans pratiques depuis.

Les agents bénéficieront d'une information complète sur le fonctionnement des astreintes et les modalités de repos seront explicitées.

Il est donc proposé de renforcer l'astreinte de sécurité par un binôme d'agents d'astreinte tags. Ils sont désignés parmi les 10 agents de l'équipe tags.

L'astreinte fonctionne en priorité sur la base du volontariat. Néanmoins, pour garantir la continuité de service, les fiches de poste des agents de l'équipe tags seront modifiées pour intégrer l'obligation d'astreinte.

En cas de besoin, les agents d'astreinte pourront solliciter le soutien de l'astreinte voirie ou des équipes en service le week-end et les jours fériés.

L'astreinte fonctionne en dehors des heures d'ouverture du service (week-end et jours fériés).

Elle est déclenchée sur demande expresse de la Direction de la Police Municipale. Elle peut donc être déclenchée le vendredi soir pour le week-end et la veille au soir pour les jours fériés.

Il n'y a pas d'astreinte tags en semaine, car les tags peuvent être enlevés le lendemain à la première heure.

L'astreinte renforcée est susceptible d'être déclenchée 10 fois par an pour des manifestations sensibles ou d'ampleur.

L'activation de l'astreinte est proposée par la Direction de la Police Municipale et validée par la Direction Générale.

L'intervention est déclenchée à la demande du technicien propreté d'astreinte sur demande de la Direction de la Police Municipale ou du Cadre de permanence.

Une évaluation sera réalisée au bout d'une année.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur l'organisation de l'astreinte propreté et tags :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			

M. Raphaël DE CORTES	X		
M. Olivier BARBET	X		
M. Stéphane LALLIER	X		
M. Patrick BOULAT	X		
Pour FO	3		
M. Jérôme JOURDAN	X		
M. Christophe AUFFRET	X		
Mme Laurence GUERIN	X		
Pour SUD	4		
Mme Magali REDOUTÉ	X		
M. Stéphane MORANDEAU	X		
Mme Virginie BARROIS	X		
Mme Magali FERLICOT	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2		
M. Philippe CHAVROCHE	X		
M. Ludovic BOURGEAULT	X		
TOTAL DES VOIX	14		

POINT 5 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – SERVICE EMPLOI ET COMPÉTENCES : 2025 – EMPLOI – CRÉATIONS, SUPPRESSIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES (AVIS)

Conformément à l'article R 254-68 du code général de la fonction publique, la transformation de poste ayant recueilli un avis défavorable unanime des représentants du personnel lors du Comité Social Territorial du 16 décembre 2025 est de nouveau présentée aux représentants du personnel.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur la **transformation de poste au service Droit des Sols** :

	Pour	Contre	Abstention
Pour la CFDT		5	
Mme Violaine POUBANNE		X	
M. Raphaël DE CORTES		X	
M. Olivier BARBET		X	
M. Stéphane LALLIER		X	
M. Patrick BOULAT		X	
Pour FO		3	
M. Jérôme JOURDAN		X	
M. Christophe AUFFRET		X	
Mme Laurence GUERIN		X	
Pour SUD		4	
Mme Magali REDOUTÉ		X	
M. Stéphane MORANDEAU		X	
Mme Virginie BARROIS		X	

Avis défavorable à l'unanimité

Mme Magali FERLICOT		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX		14		

Les créations de postes pour Rennes Métropole, la Ville de Rennes et le CCAS sont présentées pour information.

Les transformations de postes pour Rennes Métropole et la Ville de Rennes sont présentées pour avis.

Rennes Métropole :

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **les transformations de poste à Rennes Métropole** :

N°	Pôle / Direction / Service	Intitulé du poste / Nombre de poste	Cadre d'emploi	Nouvel Intitulé du poste / Nombre de poste	Nouveau cadre d'emploi
1	PISU / Direction des déchets et des réseaux d'énergie / Service affaires générales	1 Responsable d'unité Finances - Redevances - Facturation, chargé ou chargée du suivi budgétaire et comptable	Rédacteurs territoriaux	1 Responsable d'unité Finances - Redevances - Facturation, chargé ou chargée du suivi budgétaire et comptable	Attachés territoriaux

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Stéphane LALLIER	X			
M. Patrick BOULAT	X			
Pour FO			3	
M. Jérôme JOURDAN			X	
M. Christophe AUFFRET			X	
Mme Laurence GUERIN			X	
Pour SUD	4			
Mme Magali REDOUTÉ	X			
M. Stéphane MORANDEAU	X			
Mme Virginie BARROIS	X			
Mme Magali FERLICOT	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX	9	2	3	

N°	Pôle / Direction / Service	Intitulé du poste / Nombre de poste	Cadre d'emploi	Nouvel Intitulé du poste / Nombre de poste	Nouveau cadre d'emploi
2	DGS / Direction Communication / Service Projets communication	1 Chargé ou chargée d'information et de médiation travaux	Rédacteurs territoriaux	1 Chargés ou chargée d'information et de médiation travaux	Rédacteurs territoriaux / Techniciens territoriaux

	Pour	Contre	Abstention	Avis réputé avoir été donné
Pour la CFDT		5		
Mme Violaine POUBANNE		X		
M. Raphaël DE CORTES		X		
M. Olivier BARBET		X		
M. Stéphane LALLIER		X		
M. Patrick BOULAT		X		
Pour FO			3	
M. Jérôme JOURDAN			X	
M. Christophe AUFFRET			X	
Mme Laurence GUERIN			X	
Pour SUD	4			
Mme Magali REDOUTÉ	X			
M. Stéphane MORANDEAU	X			
Mme Virginie BARROIS	X			
Mme Magali FERLICOT	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2			
M. Philippe CHAVROCHE	X			
M. Ludovic BOURGEAULT	X			
TOTAL DES VOIX	6	5	3	

N°	Pôle / Direction / Service	Intitulé du poste / Nombre de poste	Cadre d'emploi	Nouvel Intitulé du poste / Nombre de poste	Nouveau cadre d'emploi
3	DGS / Direction Communication / Service Projets communication	1 Chargé ou chargée d'information et de médiation travaux	Adjoints administratifs territoriaux	1 Chargé ou chargée d'information et de médiation travaux	Rédacteurs territoriaux / Techniciens territoriaux
4	PSCC / Direction de la Culture / Les Champs Libres / Musée de Bretagne	1 Agent ou agente technique d'établissement patrimonial	Adjoints techniques territoriaux	1 Assistant administratif ou assistante administrative	Adjoints administratifs territoriaux

5	PISU / Direction de la voirie / Unité administrative DVE PNO	1 Agent ou agente de voirie	Adjointes techniques territoriaux	1 Assistant ou assistante technique régie	Adjointes techniques territoriaux / Adjointes administratifs territoriaux
6	PISU / Direction de l'espace public et des infrastructures / Service études et appui cycle de l'eau	1 chargé ou chargée d'études hydrauliques	Rédacteurs territoriaux	1 chargé ou chargée d'études hydrauliques	Ingénieurs territoriaux

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Stéphane LALLIER	X			
M. Patrick BOULAT	X			
Pour FO	3			
M. Jérôme JOURDAN	X			
M. Christophe AUFFRET	X			
Mme Laurence GUERIN	X			
Pour SUD	4			
Mme Magali REDOUTÉ	X			
M. Stéphane MORANDEAU	X			
Mme Virginie BARROIS	X			
Mme Magali FERLICOT	X			
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2			
M. Philippe CHAVROCHE	X			
M. Ludovic BOURGEAULT	X			
TOTAL DES VOIX	14			

Ville de Rennes – CCAS :

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **la transformation de poste à la Ville de Rennes** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable à l'unanimité
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Stéphane LALLIER	X			
M. Patrick BOULAT	X			
Pour FO	3			

M. Jérôme JOURDAN	X		
M. Christophe AUFFRET	X		
Mme Laurence GUERIN	X		
Pour SUD	4		
Mme Magali REDOUTÉ	X		
M. Stéphane MORANDEAU	X		
Mme Virginie BARROIS	X		
Mme Magali FERLICOT	X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT	2		
M. Philippe CHAVROCHE	X		
M. Ludovic BOURGEAULT	X		
TOTAL DES VOIX	14		

**POINT 6 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES –
DIRECTION ADJOINTE TRANSVERSALITÉ, RESSOURCES, DIALOGUES - MISSION
DIALOGUE SOCIAL : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 - COMPOSITION DES
INSTANCES ET RECOURS AU VOTE ÉLECTRONIQUE (AVIS)**

Le renouvellement des représentants du personnel au sein des différentes instances consultatives paritaires (CST, CAP A, B, et C, CCP) aura lieu le jeudi 10 décembre 2026.

Dans ce cadre, il convient de fixer leur composition en définissant :

- le nombre de représentants du personnel pour chaque instance au regard des effectifs des collectivités et établissements entrant dans le périmètre de l'instance considérée,
- la répartition des sièges du collège employeur de chaque instance entre les collectivités et établissements représentés.

S'agissant du CST et de sa FSSSCT, il est proposé de conserver le fonctionnement actuel : maintenir le paritarisme numérique avec le collège employeur et ne pas recueillir l'avis de ce dernier.

Le nombre de représentants du personnel au sein de ces instances est aujourd'hui de 15 titulaires et 15 suppléants. Pour le collège employeur la répartition reste la même : 9 élus pour Rennes Métropole et de 6 pour la Ville de Rennes et le CCAS.

Concernant les CAP et la CCP, au regard des effectifs, le nombre de représentants du personnel titulaires est fixé comme suit : 7 pour la CAP A, 7 pour la CAP B, 8 pour la CAP C et 7 pour la CCP. Pour le collège employeur, selon la représentation de chaque collectivité au sein des effectifs, le nombre de sièges pour chaque entité est le suivant :

- CAP A : 4 sièges Rennes Métropole et 3 Ville de Rennes et CCAS,
- CAP B : 3 sièges pour Rennes Métropole et 4 pour la Ville et le CCAS,
- CAP C : 2 sièges pour Rennes Métropoles et 6 pour la Ville et le CCAS,
- CCP : 3 sièges pour Rennes Métropole et 4 pour la Ville et le CCAS

Enfin, dans la continuité des élections de 2018 et 2022, il est proposé de renouveler le recours exclusif au vote électronique dans le cadre des élections professionnelles 2026. Rennes Métropole organisera les élections pour le compte des 3 entités.

Les représentants du personnel ont émis les avis suivants sur **la composition des instances et le recours au vote électronique exclusif pour les élections professionnelles** :

	Pour	Contre	Abstention	Avis favorable
Pour la CFDT	5			
Mme Violaine POUBANNE	X			
M. Raphaël DE CORTES	X			
M. Olivier BARBET	X			
M. Stéphane LALLIER	X			
M. Patrick BOULAT	X			
Pour FO	3			
M. Jérôme JOURDAN	X			
M. Christophe AUFFRET	X			
Mme Laurence GUERIN	X			
Pour SUD		4		
Mme Magali REDOUTÉ		X		
M. Stéphane MORANDEAU		X		
Mme Virginie BARROIS		X		
Mme Magali FERLICOT		X		
Pour la CGT et l'UGICT-CGT		2		
M. Philippe CHAVROCHE		X		
M. Ludovic BOURGEAULT		X		
TOTAL DES VOIX	8	6		

POINT 7 : PÔLE RESSOURCES – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES – DIRECTION ADJOINTE TRANSVERSALITÉ, RESSOURCES ET DIALOGUES - MISSION DIALOGUE SOCIAL : SUITES À DONNER ET QUESTIONS DIVERSES (INFORMATION)

SUD revient sur sa demande de réunion de concertation au sujet des épisodes neigeux formulée lors des interventions préalables, la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026 et l'impact sur les plus bas salaires et souhaite savoir si le congé de naissance sera bien appliqué et si ce sera bien l'employeur qui versera le salaire et qui sera remboursé par la CPAM.

La direction des ressources humaines répond que l'indemnité de différentiel sera bien entendu mise en place pour les agents de catégorie C aux échelons 1 à 5 du 1^{er} grade. Concernant le congé de naissance, il faut attendre le décret d'application. Pour l'épisode neigeux mais aussi pour les fortes chaleurs, il s'agit d'un sujet organisationnel et si le cadre doit évoluer, ce sera fait. La souplesse horaire peut être une occasion d'en échanger.

Clôture de séance à 11h07